



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation



Nations Unies

Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent : la voie à suivre

*Organisée par les Nations Unies
en partenariat avec le Gouvernement suisse*

Conclusions conjointes des coprésidents

7 et 8 avril 2016

Office des Nations Unies à Genève (Suisse)

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et Didier Burkhalter, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, ont coprésidé la Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent : la voie à suivre (la Conférence). Un grand nombre d'États Membres, y compris au niveau ministériel, ainsi que des chefs d'organisations internationales et régionales, d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et d'organisations de la société civile, ont participé à la Conférence.

Les coprésidents ont remercié tous les participants pour leur participation active et leurs contributions au cours des deux journées de discussion. Les débats de la Conférence demeureront une ressource précieuse pour les États Membres, les organisations internationales et régionales et la société civile, y compris pour l'échange de données d'expérience et de pratiques exemplaires sur les questions clés relatives à la prévention de l'extrémisme violent.

La Conférence s'est déroulée sur deux jours. La première journée de la Conférence s'est tenue entre experts de haut niveau et portait sur : le Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent, dans le cadre élargi du programme des Nations Unies en matière de prévention; l'importance de s'attaquer aux causes de l'extrémisme violent; les priorités des plans d'action nationaux pour la prévention de l'extrémisme violent; la mobilisation des ressources.

Au cours de la seconde journée, consacrée aux rencontres de haut niveau, les coprésidents, Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et Didier Burkhalter, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, les ministres, les chefs des délégations des États Membres, les chefs d'organisations internationales et régionales et les chefs d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont échangé leurs points de vue sur les mesures visant à prévenir l'extrémisme violent aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que sur le Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent.

Figurent ci-après les conclusions non contraignantes des coprésidents sur les principaux points de discussion. Elles se veulent indicatives et non exhaustives. Les groupes régionaux et les États Membres ont également diffusé leurs déclarations exprimant leurs positions respectives.

1. Les récentes attaques perpétrées par des terroristes et des extrémistes violents, qui ont tué des centaines de personnes en Syrie, en Iraq, en Afghanistan, en Libye, au Liban, au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Belgique, en Turquie, au Pakistan et dans de nombreuses autres régions du monde, ont été vigoureusement condamnées. Les participants ont réaffirmé que l'extrémisme violent ne peut ni ne doit être associé à aucune religion, nationalité ou civilisation, ni à aucun groupe ethnique. L'extrémisme violent a été reconnu comme étant un phénomène universel constituant une attaque directe contre la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les participants ont également vivement condamné le fait que l'extrémisme violent sape les efforts collectifs visant à maintenir la paix et la sécurité, à favoriser le développement durable, à promouvoir le respect des droits de l'homme et à fournir l'aide humanitaire si nécessaire de par le monde. Ils ont accueilli avec satisfaction l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies, dans son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, en faveur d'une action internationale concertée urgente pour prévenir l'extrémisme violent.

2. L'initiative du Secrétaire général des Nations Unies a été saluée en tant que contribution significative pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la menace croissante que représente l'extrémisme violent. Les participants considèrent que l'organisation de la Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent par les Nations Unies et le Gouvernement suisse est l'occasion d'examiner plus avant le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent dans le cadre de l'examen par l'Assemblée générale de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en juin 2016, comme demandé par cette dernière dans sa résolution 70/254.

3. Les participants ont reconnu qu'il est nécessaire d'adopter une approche plus globale et plus équilibrée pour lutter contre l'extrémisme violent, comme le recommande le Secrétaire général dans son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Ils ont également admis que le terrorisme ne peut être combattu par des mesures purement militaires ou sécuritaires. Ils ont souligné la nécessité d'une approche globale et dynamique, qui devrait également comporter des mesures préventives systématiques visant à lutter directement contre les facteurs qui favorisent la propagation du terrorisme, conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, à court, à moyen et à long terme.

4. Les participants ont également noté qu'il est indispensable de contrer la menace que représente l'extrémisme violent dès lors qu'il conduit au terrorisme. Ils ont aussi examiné les différentes définitions de l'extrémisme violent. En outre, ils ont noté que le Plan d'action du Secrétaire général adopte une approche pratique de la prévention de l'extrémisme violent dans le cadre des piliers I et IV de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité

5. Des facteurs locaux et externes récurrents ont été mis en avant. Ils concernent de très nombreux pays et régions et conduisent, isolément ou en conjonction avec d'autres facteurs, à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Nombre de ces facteurs sont énoncés dans le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent. Ont

également été identifiés comme facteurs importants : l'absence de perspectives socioéconomiques, la marginalisation et la discrimination, la mauvaise gouvernance, les violations des droits de l'homme et de l'état de droit, les conflits qui perdurent, ainsi que les motivations et processus personnels, le mécontentement collectif et la victimisation résultant de l'oppression, de la domination ou de l'intervention étrangère; la déformation et le détournement de croyances et d'idéologies politiques, et l'exagération des différences ethniques et culturelles; le rôle des dirigeants et des réseaux, capables de transformer les idées et le mécontentement en action extrémiste violente. Les participants ont exprimé leur inquiétude au sujet de l'intolérance, de la xénophobie et de l'islamophobie.

6. Les participants ont échangé leurs expériences en matière d'élaboration de plans nationaux et régionaux de prévention de l'extrémisme violent et se sont félicités de la place accordée au principe d'appropriation nationale par le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent. Ils estiment en effet que les États Membres sont les mieux placés pour s'attaquer aux causes nationales et locales de l'extrémisme violent, en respectant pleinement les obligations que leur fait le droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire. Ils notent également que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fait partie intégrante des politiques de prévention de l'extrémisme violent.

7. Les participants ont pris note des quelque 70 recommandations destinées aux États Membres émises par le Secrétaire général dans son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. À cet égard, ils ont souligné l'importance des sept domaines prioritaires définis dans le Plan d'action, ainsi que le rôle des organismes des Nations Unies en matière de soutien aux États Membres pour la prévention de l'extrémisme violent. L'approche globale adoptée par le Secrétaire général dans son Plan d'action en plaidant pour une action intégrée au niveau de l'ensemble des gouvernements, de la société et du système des Nations Unies a également été remarquée.

8. Les participants ont noté l'importance du dialogue et de la prévention des conflits pour prévenir l'extrémisme violent. Ils ont également souligné la nécessité de favoriser des solutions politiques inclusives lorsque les communautés se sentent marginalisées sur les plans politique, social ou ethnique. Ils ont mis en exergue la nécessité de renforcer les dispositifs nationaux et régionaux d'alerte rapide afin d'identifier les vulnérabilités et de concevoir des réponses rapides.

9. Il a été noté que le respect des droits de l'homme et de l'état de droit et la promotion de la bonne gouvernance créent un environnement qui permettra de limiter l'attrait de l'extrémisme violent. Toutes les stratégies et politiques devraient être solidement ancrées dans le droit international des droits de l'homme et le respecter. L'importance de la participation de la société civile et des communautés à la prévention de l'extrémisme violent a également été soulignée. Les participants ont suggéré d'appuyer les mesures de confiance au niveau local afin de réduire les tensions et de renforcer le dialogue inter et intra-communautaire.

10. Les participants ont reconnu la nécessité d'impliquer les jeunes de manière positive et d'en faire des partenaires contribuant de manière constructive au développement politique et économique de leurs sociétés et nations. À cet égard, ils se sont félicités de la contribution de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, qui souligne notamment le rôle important que jouent les jeunes en tant que modèles en vue de prévenir et de combattre l'extrémisme violent.

11. Les participants ont insisté sur l'importance de l'égalité des sexes et la nécessité de garantir la participation des femmes au renforcement de la résilience et à la prévention de l'extrémisme violent. Il convient également de veiller à ce que la protection et l'autonomisation des femmes soient intégrées aux stratégies visant à prévenir l'extrémisme violent.

12. Les participants ont admis que l'amélioration de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi était nécessaire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ils ont souligné que l'enseignement du respect des droits de l'homme et de la diversité, l'incitation à la réflexion critique, ainsi que la promotion de la connaissance des médias et de l'alphabétisation numérique ont leur importance dans la lutte contre l'extrémisme violent, de même que le renforcement des compétences comportementales et socio-émotionnelles pouvant contribuer à la coexistence pacifique et à la tolérance.

13. Les participants ont mentionné l'importance que revêt la lutte contre la radicalisation en ligne. Ils ont précisé qu'il convenait d'améliorer la communication stratégique, notamment sur Internet et dans les médias sociaux, et d'adapter les stratégies de communication nationales au contexte local. Ils ont indiqué que ces stratégies devraient être élaborées en étroite collaboration avec les médias sociaux et le secteur privé et que des messages positifs pourraient contrer le discours destructeur des extrémistes violents.

14. Les participants ont signalé l'importance que revêt la mobilisation des ressources nécessaires, indispensable pour la prévention de l'extrémisme violent aux niveaux national, régional et mondial. Cela passe par une meilleure utilisation des ressources existantes et nouvelles et par la promotion de partenariats public-privé.

15. Les participants se sont positionnés en faveur d'un rôle de l'Organisation des Nations Unies pour aider les États Membres à prévenir l'extrémisme violent, notamment en ce qui concerne la fourniture d'une assistance technique aux États concernés. Les Nations Unies disposent en effet d'une vaste expérience et d'une solide expertise dans les domaines du maintien de la paix et de la sécurité, de la promotion du développement durable, de la promotion et de la protection des droits de l'homme, ainsi que de l'action humanitaire.

16. Les participants ont fait observer qu'aucune nation ni aucune région ne sera en mesure de faire face, seule, à la menace de l'extrémisme violent. Ils ont accueilli avec satisfaction l'appel lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur de l'intensification de la coopération internationale et de la nécessité d'une réaction dynamique, cohérente et multidimensionnelle de l'ensemble de la communauté internationale. Sa promesse de tirer parti de la composition universelle et du pouvoir fédérateur de l'Organisation des Nations Unies pour renforcer encore la coopération internationale aux niveaux national, régional et mondial, a également été appréciée.

17. Les participants ont pris note de la perspective d'un examen plus approfondi du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent dans le cadre de l'examen par l'Assemblée générale des Nations Unies de leur Stratégie antiterroriste mondiale à l'occasion de son dixième anniversaire, et du prochain rapport du Secrétaire général sur l'examen de la Stratégie en juin 2016. Ils ont adressé leurs sincères remerciements à Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et à Didier Burkhalter, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse,

pour la tenue de la Conférence internationale de Genève, qui a largement contribué au renforcement de la coopération internationale face à la menace croissante que représente l'extrémisme violent dans le monde.